Monsieur

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___N___

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Je fus appellé dimanche dernier 31 janvier pour accoucher une femme de la paroisse de gigny a une lieu et demie de senecey, j'y arrivai sur les cinq heures du soir, lorsque jeu visitté la femme, je mapperçu qu'il sortoit trois pieds jusqu'au bas du gras de jambe, l'on me dit qu'ils paroissoient depuis les dix heures du matin, ce que les enfans avoient été baptisé, ayant reconnu deux pieds qui appartenoient a un meme enfant, je fis quelques efforts pour le faire sortir, mais qui devinrent inutils par la trop grande resistance des enfans, enfin ayant redoublé mes forces je le fis sortir jusqu'au dessus des os des isles; ce qui m'ettonoit lorsque malgrés la precaution que je prenois pour empecher le troisieme pied de sortir, il suivoit toujour malgrés moy les deux autres, ayant tiré encor plus fort une troisieme fois, je sentis un craquement, et j'ai crû que c'etoient les vertebres qui se separoient, mais je fus bien surpris

ARC 26 n° 65

Lorsque je vis paroitre les intestins tete forie d'un des enfans —
alors j'introduisi comme je pus un doigt le long du corps, je trouvai
l'ouverture qui s'etoit faitte de l'abdomen, je passai audessus, et je sentis
une union parfaitte du corps des deux enfans, alors je tirai le quatrieme
pied que je m'efforcais d'arrester, et j'engagai au passage les deux corps —
je fis plus d'effort sur le second que sur le premier pour les rendre
pararelles, enfin je fis en sorte d'avoir les bras apres quoy je fus bien
surpris de voir sortir les deux testes, et l'arriere faix tout de la fois, il n'y —
en avoit qu'un, mais d'un volume du double de son ordinaire je demandai
au pere les deux enfans qui me les refusa. Cependant le cas me paroissant
rare, puisque depuis plus de trente ans que je pratique je n'en avois
jamais vu un pareil, quoy que je scay par la theorie et l'experience
des autres que cela n'est pas extraordinaire, j'offris les precautions —
necessaires pour les avoir, je fis faire un petit baril, cela le second jour —
de l'enterrement je fus aminuit les deterrer le tas mis sur le champs
dans le baril que je remplis d'eau de vie pour les conserver. ainsy je
vous les envoye tels que je les ay tiré de la terre, sans en oter les visceras
parceque vous serés peutetre bien aise de les examiner pour en tirer —
quelques particularites, la verité porte autant bien que son lieu le permet
je ne vous parle que des circonstances de l'accouchement ~~et~~ qui a été tres laborieux n'ayant rien
a vous dire de l'union des deux enfans, puisque je vous les envoye ce que
vous en jugerés mieux que moy. je souhaitte qu'ils meritent votre curiosité
et moy l'honneur de votre estime vous priant de me croire avec un tres
profond respect

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur
Galotte

Sennecey le 5 fevrier 1764.

maitre en chirurgie a Sennecey
en bourgogne